



## Regroupement familial a nice

Par **paca06**, le **04/11/2012** à **22:32**

Bonjour,  
Bonjour à tout et à toutes ,  
Je suis marocaine et j'ai une carte de résidence de séjour de 10 ans .  
J'ai deposé une demande de regroupement familial à L'ANAEM (06) le 11 /07/2011 Ca fait  
16 mois que j'attends avec impatience de leur réponse et j'ai toujours rien .... je suis très  
désespérée .... Quelq'un d'ici peut m'aider.. je souffre énormément !!!!MERCi d'avance pour vos  
aide !!!

Par **Nicole29**, le **05/11/2012** à **01:36**

La marié est venu dans votre logement mesurer l'appartement?

Par **tina**, le **10/11/2012** à **22:16**

c'est étonnant que ça soit aussi long, es tu sure qu'ils ont bien enregistré ta demande ? moi  
en tout ça avait pris 15 mois.  
Pour accélérer la procédure, je te conseille de prendre un avocat. Tu as peut être droit à l'aide  
juridictionnelle ?

Par **alterego**, le **10/11/2012** à **23:42**

Bonjour,

Les délais sont longs, mais vous pouvez toujours aller pousser une "gueulante" à la Préfecture si vous jugez que son service étrangers abuse. Le nombre de demandes explique que l'attente soit plus longue que dans l'Indre par exemple.

Cordialement